

Note de service

DESTINATAIRES : Aux dispensateurs des ententes de service
À tous les médecins et au personnel clinique des CISSS de la Montérégie-Centre, Est et Ouest

EXPÉDITEURS : Dr Daniel Gauthier, directeur adjoint clinique intérimaire
Direction régionale des laboratoires

Geneviève Plante, directrice clinico-administrative
Direction régionale des laboratoires

DATE : Le 30 avril 2026

OBJET : **Modification de la liste des analyses ayant une valeur critique**

Les laboratoires ont défini, en accord avec les instances médicales responsables, une liste d'analyses ayant une valeur critique qui implique un état clinique mettant en danger la vie de l'utilisateur.

Par la présente, nous vous déposons la version modifiée des analyses ayant une valeur critique suite à sa dernière révision. Les deux ajouts concernent les analyses de microbiologie : Rougeole par TAAN et pathogènes dans le LCR par TAAN, puisque celles-ci sont maintenant produites par la grappe Montérégie.

- [LIS-DRL-LAB006-V7 Liste - Analyses ayant une valeur critique](#)

Cette liste s'applique à l'ensemble des utilisateurs en Montérégie et entre en vigueur dès maintenant.

Prendre note que ce document découle de la procédure régionale :

- [PRO-DRL-LAB027 Procédure - Transmission des résultats d'analyses ayant valeur critique](#)

Nous vous invitons à prendre connaissance des documents ci-dessus, également disponibles dans chacun des Intranets des CISSS de la Montérégie.

Merci de votre collaboration.